



Montréal, le 29 mai 2017

Objet: **Matériaux durables : pour la transparence**

Cher manufacturier,

rose architecture appuie Le Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec dans son « Initiative québécoise pour la transparence des matériaux ». Nous nous joignons à un regroupement de firmes d'architectes du Québec qui ont des projets de certification environnementale d'aménagements et qui prennent position pour demander aux manufacturiers du Québec et du Canada de préparer et de soumettre leurs informations sur leurs produits selon les plus récentes normes internationales.

Ces nouvelles fiches, telles que les déclarations environnementales de produits et les déclarations sanitaires de produits, visent à communiquer de façon standardisée les impacts environnementaux des produits sur leur cycle de vie et leur risque sur la santé humaine. Ces documents servent notamment à documenter les critères d'évaluation des matériaux dans les dernières versions des systèmes d'évaluation [LEED v4](#), [WELL](#) et [Living Building Challenge 3.0](#).

Les deux principaux vecteurs ayant menés à ces changements sont la nécessité d'une plus grande transparence dans les informations disponibles et d'une plus grande rigueur scientifique dans la vérification de la performance environnementale des produits de construction. Il est impératif pour les concepteurs et les spécificateurs d'avoir accès à ces informations pour prendre des décisions éclairées qui permettront de construire des bâtiments plus durables, plus sains.

Recevez, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Owen Rose, architecte, ^{PA}LEED